



L'UNION DES ARCHITECTES

Discours de la Cérémonie des Vœux de l'UNSFa

**Prononcé le jeudi 23 janvier 2020 par
Jean-Michel WOULKOFF, Président de l'Unfsa**

Le nouveau Bureau National de l'Unfsa a été élu au Congrès de Strasbourg en octobre 2019 et a pris ses fonctions le 1^{er} janvier. Il a pour ambition de promouvoir les réflexions et les actions de nos adhérents et plus généralement de tous les architectes pour les années 2020 et 2021.

A mes côtés, Laure Anne Geoffroy Vice-Présidente en charge de la communication, Zeina Khawam Vice-Présidente en charge de la politique technique et la prospective, Jean-Jacques Bégué Trésorier, Christophe Bury Secrétaire national.

Notre action va tendre à rendre lisible et visible par tous la valeur, dans ses différentes acceptions, du travail en conception et réalisation de la profession des architectes.

Ces actions seront donc axées sur :

- L'Indépendance non négociable de l'architecte dans les opérations de maîtrise d'œuvre. L'architecture étant d'intérêt public, l'architecte se doit de rester indépendant de tous intérêts économiques et politiques de l'acte de construire.
- Nous devons faciliter l'extension du secteur d'intervention des architectes (construction privée, marché des professionnels, les missions courtes, le marché des particuliers, celui de la rénovation énergétique.
- Nous avons à préciser notre intervention dans le cadre de la commande publique avec la mise en place du nouveau code des Marchés
- Et puis les architectes se doivent d'être présents dans la décision politique ou dans l'évaluation des lois promulguées, comme par exemple notre participation à la mission confiée à Pierre- René Lemas par le Ministre de la Culture Franck Riester sur l'évaluation de la loi Elan dans la production du logement social.

Enfin cette nouvelle équipe a pour volonté de renouer le dialogue avec l'ensemble de nos partenaires que sont l'Ordre, et tous nos partenaires de la maîtrise d'œuvre pour faire entendre notre voix et notre rôle dans l'acte de bâtir.

Dans l'actualité de l'Unfsa je vais développer six sujets :

1) La réforme des retraites

La réforme des retraites nous a mobilisés depuis plusieurs mois et je tiens à préciser un certain nombre de points :



L'UNION DES ARCHITECTES

Au risque de déplaire à certains auteurs d'articles voulant faire sensation, non les architectes et l'Unifa n'ont pas rien fait ! Ils ont travaillé en coordination avec l'UNAPL et l'U2P à laquelle ils sont affiliés et se sont clairement positionnés sur cette réforme que nous n'avons pas souhaitée :

Nous sommes dans un cas très simple :

- Soit nous sommes architecte salarié de SA ou gérants minoritaires et donc nous faisons partie du régime général commun
- Soit nous sommes en profession libérale ou gérant majoritaire de société et là nous faisons partie des travailleurs non salariés (TNS).

Pour cette seconde catégorie, notre système aujourd'hui fonctionne avec notre caisse d'assurance vieillesse, la CIPAV il s'agit déjà d'une retraite à points, ce qui fait peu de différence avec le futur régime universel

Ce que nous défendons aujourd'hui et que nous avons obtenu et validé dans le cadre de cette réforme des retraites en complet accord avec l'UNAPL :

- De permettre aux caisses de retraite professionnelles d'instaurer un dispositif optionnel de retraite complémentaire offrant aux professions qui le souhaitent de conserver le niveau actuel de leur revenu de remplacement
- De clarifier et inscrire dans la loi le taux de l'abattement d'un tiers de l'assiette pour le calcul des cotisations
- De sauvegarder les réserves, constituées de nos cotisations à la CIPAV. Elles devront être fléchées à l'usage exclusif des professions qui les ont constituées et qui pourront les utiliser souverainement, et notamment à des fins sociales
- D'inscrire, et nous l'avons obtenu aussi une représentation spécifique des professions libérales, dans la structure de tête de la future gouvernance du régime universel et la création d'un Conseil de la protection sociale des professions libérales.

Nous n'avons pas signé un chèque en blanc au gouvernement mais avons positionné clairement nos exigences dans le cas de cette réforme que nous n'avons pas sollicité.

2) La transition énergétique et la rénovation énergétique

Le marché de la rénovation est immense puisque le gouvernement table, par l'ensemble de ses actions, CITE, PROFEEL et organismes de financement, Anah, Caisse des dépôts... sur un objectif de 500 à 700'000 logements rénovés par an.

Nous devons nous former, former nos collaborateurs, être performants pour proposer une démarche globale de rénovation énergétique du logement et des copropriétés.

L'accès à ce marché ne doit pas être l'apanage des grandes agences

Toutes les structures ont leurs places pour ce marché et l'Unifa doit en être le défenseur : Aujourd'hui notre profession est organisée avec plus de la moitié d'agence de moins de 3 personnes. Que ce soit en soutenant l'association « les Architectes de la Rénovation »,



L'UNION DES ARCHITECTES

Architectes & Particuliers que ce soit avec nos partenaires Architecteurs, ou que ce soit en pesant sur les décisions ministérielles, l'Unifa doit-être présente pour proposer et soutenir toutes les initiatives qui permettent à tous les architectes formés d'accéder à ce marché.

3) L'avenir des jeunes architectes, de notre exercice, et l'accès à la commande

Avec la montée du désir d'architecture du grand public, la création du portail France Architecture par le Ministère, comment susciter des vocations, comment accompagner les plus jeunes, comment performer dans notre métier, accompagner la transmission du savoir et le renouvellement de nos agences ?

Les jeunes agences doivent pouvoir accéder à la commande publique, même si elles ont peu ou pas de références. Nous allons voir dans quelles conditions les pouvoirs publics sont disposés à ouvrir les règles de sélection dans les concours.

4) La formation

Avec la Réforme des OPCO, nous avons choisi d'aller à l'OPCO EP.

Le législateur, dans sa répartition des fonds de formation a privilégié la formation en apprentissage et l'alternance.

L'Unifa sera force de proposition avec son Ministère de tutelle, les représentants des écoles d'architectures, les acteurs du financement de la formation, les organismes de formation pour agir sur le plan de la formation initiale et sur celui de la formation continue et de la réforme de la HMNOP.

- Sur la formation initiale par la généralisation d'une filière en alternance, permettant de mieux gérer une filière interne et son financement par des fonds dédiés à la professionnalisation ou à l'apprentissage et aussi en proposant une restructuration de la HMNOP
 - Sur la formation continue en développant la formation mixte en présentiel et en distanciel, dans le respect du contrôle de l'Ordre sur l'obligation de formation.

5) Le déménagement.

Nous allons quitter le boulevard la Raspail en mars pour rejoindre l'avenue Victor Hugo à titre temporaire.

Nous avons négocié avec le nouveau propriétaire de l'immeuble du Boulevard Raspail un échange de locaux pour deux ans avenue Victor Hugo. Ce déménagement, temporaire, va nous laisser le temps de trouver un nouveau siège sur Paris.



L'UNION DES ARCHITECTES

6) Les congrès

Le congrès de Rennes

Notre prochain congrès aura lieu du 28 au 30 Octobre à Rennes, au couvent des Jacobins et je vous invite à nous rejoindre, architectes et partenaires. Le thème est « Architecte en transition ».

Le congrès de Rio

L'UIA organise son 27^{ème} congrès mondial à Rio cette année du 17 au 23 juillet
L'Unifa avec Architravel organise à cet occasion un voyage d'étude au Brésil avec plusieurs modules et je vous invite à prendre attache avec Patrick Julien, délégué général de l'Unifa pour toutes questions sur le programme et les modalités d'inscription.

Voilà un petit extrait de notre nouvelle feuille de route pour 2020.

Je vous remercie de votre attention, merci aussi à tous les membres du Bureau et du Conseil, aux permanents du siège et je souhaite que nous puissions fédérer toutes les énergies et toutes les initiatives autour de l'Unifa.

Comme chaque fois je persiste à dire que « ne restons pas solitaires mais soyons solidaires »

**Jean-Michel WOULKOFF,
Président de l'Unifa**



L'UNION DES ARCHITECTES

PRIX DU PROJET CITOYEN

Créé par l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unifa), le Prix du Projet Citoyen distingue un **projet exemplaire issu d'une démarche concertée** entre maître d'ouvrage, maître d'oeuvre et maître "d'usage-citoyen" dans les domaines de l'architecture, du renouvellement urbain, de l'espace public et de l'aménagement des territoires.

L'objectif du prix est de **mettre en valeur, encourager et soutenir la qualité des démarches ayant permis d'associer dans la réalisation d'un projet et de façon exemplaire, l'architecte, le maître d'ouvrage et le maître d'usage.**

Son but est de défendre les réalisations dans lesquelles la parole et le dialogue sont des éléments constitutifs de l'acte de bâtir tout en associant à cette démarche la prise en compte de l'expression et de la qualité architecturale.